DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE
DE
LA CAUNETTE
34210

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026 à 18H00

A l'Ostal de la Cesse

Ordre du jour :

- Approbation du pv de la séance du 18 août 2026

Le pv est approuvé à l'unanimité.

Points de délibération

- Deliberation relative à la mise à disposition des terres communales pour le pâturage et le pastoralisme

Monsieur le maire, expose au conseil la nécessité de disposer d'une délibération cadrant les mises à disposition des terres communales pour le pâturage et le pastoralisme.

Le projet est exposé et débattu en séance.

Le conseil municipal marque son accord à la majorité (10 pour et un contre)

- Création d'une piste DFCI à Cours

Monsieur le maire expose la nécessité de créer une piste DFCI au lieu-dit « Les Cours », en accord avec les acteurs concernés, notamment pour permettre l'accès des pompiers dans cette zone.

Le conseil marque son accord à l'unanimité

- Délibération relative à l'instauration éventuelle de la Taxe sur les Logements

Monsieur le Maire interroge le conseil sur l'opportunité d'instaurer une taxe sur les logements vacants (TLVV).

Le conseil refuse à l'unanimité

- Désignation d'un correspondant communal « Incendie et Secours »
  Jean-Pierre Marcouire est désigné à l'unanimité.

- Délibéra□on portant sou□en au Maire de Saint-Pons-de-Thomières en faveur du maintien du Centre des Finances publiques / Service des impôts des par□culiers.

Monsieur le maire explique qu'une nouvelle réglementation, superfétatoire, nécessite une délibération, pour continuer de confier, demain, la gestion de la facturation de la vente de bois pour la commune, alors même qu'elle pouvait le faire, hier.

Le conseil marque son accord à l'unanimité

- Défense en justice-dossier Puissegur

Au vu de l'évolution du dossier, le recours à la défense en justice paraît inévitable, monsieur le maire demande l'accord du conseil pour ester en justice.

Le conseil marque son accord à l'unanimité.

Points d'information

- Point d'informa□on sur le dossier de la Tour-Porte.

La Tour Porte est lauréate de la Fondation du patrimoine et bénéficiera d'une partie du loto du patrimoine.

Même si le montant n'est pas connu, ce sera une aide plus qu'appréciable.

- Point d'informa□on sur le logement des écoles.

La locataire refuse de réintégrer le logement des écoles et est toujours, sans bail, et donc illégalement, dans l'appartement de Aigne.

- Point d'information sur la Passerelle de Coupiac.

La partie métallerie est posée, la maçonnerie se terminera mi-octobre

- Point d'information PLU « Grand Site de France »

Dans le cadre de la réalisation d'un PLU coordonné à l'échelle des sept communes du Grand Site de France, la méthodologie d'élaboration prévoit, en début de processus, une rencontre communale, en groupe restreint, pour échanger sur les enjeux et caractéristiques de la commune. Ces rencontres communales, dont celle de La Caunette, sont programmées de fin septembre à fin octobre.

- Point d'information sur le projet nouvelle mairie et sur l'état d'avancement des négociations relatives à l'acquisition du bâtiment.

Une rencontre a eu lieu avec le propriétaire du bâtiment, et un prix d'achat a été convenu, à savoir 60.000€ et la cession du petit garage qui jouxte la mairie. Une rencontre chez le notaire a eu lieu pour fixer les contours d'un compromis de vente sur cet accord.

- Point sur le référendum du plan de circula□on et stationnement.

Une vingtaine de formulaires ont été rentrés, avec des propositions intéressantes.

Le dépouillement et la synthèse sont en cours et feront l'objet d'un point à un prochain conseil

- Point sur les prochaines restaurations du patrimoine Caunettois.

Un programme varié est proposé à titre d'illustration. Une commission du conseil va être mise en place.

Questions diverses

La Caunette, le 17/ 09 / 2026

Le maire, Henri ALVAREZ

